

pûmes nous bercer de l'espoir que sa forte constitution triompherait de cette crise. Il y avait parmi nous une croyance qu'il parviendrait à sa centième année. Lui-même y comptait bien, interprétant comme une prophétie cette parole que lui avait dite Pie X en 1905: "Quand j'aurai l'âge que vous avez maintenant (c. à d. 85 ans), vous aurez 100 ans". Mais Pie X n'eut jamais 85 ans.

En attendant il se préparait à entrer dans sa 99e le 30 août prochain, il espérait pouvoir dire la messe en cet anniversaire. Mais Dieu, qui fixe à chacun un nombre de jours qui ne peuvent être dépassés, l'a rappelé à lui le 16 août à 4 h. du matin, au lendemain de l'Assomption, et un jeudi, jour du T. S. Sacrement. Son corps repose maintenant dans le caveau où sont inhumés le T. R. P. Tesnière et nos religieux décédés à Paris depuis la fermeture du noviciat de Saint Maurice.

Le vénéré défunt était vraiment le Saint Jean de notre Cénacle eucharistique. Comme S. Jean fut le premier appelé par Notre Seigneur, et survécut longtemps à tous les autres apôtres et à presque tous les disciples, ainsi le T. R. P. Audibert reçut le premier appel du P. Eymard et lui survécut un demi-siècle, restant l'un des derniers de ceux qui l'ont connu. Le P. Eymard avait achevé en peu d'années sa mission: sa Congrégation était fondée; à sa Règle il n'y avait rien à ajouter, rien à retrancher, comme il nous l'a affirmé lui-même. La Providence, pour nous montrer que cette règle doit et peut être observée, nous a mis sous les yeux un homme qui l'a appliquée tout entière pendant cinquante quatre ans, et qui en l'appliquant est devenu presque centenaire. Donc cette règle n'est pas trop austère, mais elle garde ceux qui la gardent; cette terre ne dévore pas ses habitants, mais on y coule des jours longs et excellents: il est bien probable en effet que le T. R. P. Audibert était le doyen des prêtres de France.